
Lomé, le 10 septembre 2021

N° 01 / UL /CDG/09-2021

NOTE D'INFORMATION DU COLLEGE DES DELEGUES GENERAUX

Il nous a été donné de constater que certains individus, sans même que les inscriptions à l'Université n'étant pas encore ouvertes, ont mis en place des groupes dans lesquels, ils demandent aux nouveaux bacheliers, le dépôt de leurs dossiers et le versement de 3000f aux fins de procéder à leurs inscriptions à la DAAS et la DBS.

Le collège des délégués généraux appelle les nouveaux bacheliers à la vigilance et leur fait défense de confier leurs dossiers à qui que ce soit, au risque de la perte des dossiers et de se faire escroquer.

Aussi, le collège des délégués généraux met sérieusement en garde les auteurs de ces actes dont le seul objectif est de spolier les nouveaux bacheliers.

Pour toutes informations utiles et sûres relatives aux concours et aux inscriptions, le collège demande aux nouveaux bacheliers de visiter régulièrement le site web de l'Université de Lomé : <https://univ-lome.tg>, ou de se rendre à la Direction des Affaires Académiques et de la Scolarité (DAAS), ou encore de contacter le collège des délégués sur les numéros suivants

- **91 74 94 61**
- **90 56 83 11**
- **96 09 11 91**

**Le Délégué Général de
l'Université de Lomé**

Kossivi Richard DAMALI